

Face à « la complicité passive de la France », des ONG veulent l'arrestation en France du prince de Bahreïn, soupçonné de tortures

vendredi 29 août 2014, par [Le Monde.fr](http://Le_Monde.fr) (Date de rédaction antérieure : 29 août 2014).

Le Cheikh Nasser Ben Hamad Al-Khalifa est un bon cavalier, qui participe à ce titre aux Jeux équestres mondiaux se tenant actuellement en Normandie. Mais l'homme, fils du roi de Bahreïn, est aussi accusé par plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) de torture d'opposants. Le prince est soupçonné d'avoir ordonné, voire d'avoir pratiqué lui-même, des actes de torture sur des dissidents politiques lors de la révolte qui a secoué son pays en 2011, dans le sillage du printemps arabe.

Selon Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT), la présence du fils du roi sur le territoire français est « *un véritable pied de nez fait aux victimes, avec la complicité passive de la France* ». « *En faisant participer le prince Nasser aux Jeux équestres mondiaux, les autorités bahreïnes montrent qu'elles considèrent comme acquise l'impunité des tortionnaires, notamment au plus haut niveau du royaume* », poursuit l'association dans un communiqué.

« LA JUSTICE FRANÇAISE EST PARFAITEMENT COMPÉTENTE »

Plusieurs ONG, dont la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH), demandent l'arrestation du prince sur le sol français. « *En France, il ne peut bénéficier d'aucune immunité* », a expliqué jeudi 28 août sur France Info Patrick Baudouin, le président d'honneur de la FIDH.

« *Il est ici pour un séjour privé en tant que participant aux épreuves des Jeux équestres mondiaux (...). La justice française est parfaitement compétente pour le poursuivre puisqu'elle a ratifié une convention contre la torture, qui fait obligation aux autorités de poursuivre, arrêter et juger si nécessaire toute personne se trouvant sur son territoire et soupçonnée d'avoir accompli des actes de torture, quel que soit le pays où ces actes ont été accomplis, quelle que soit la nationalité de l'auteur et de la victime.* »

« *Nous avons attiré l'attention des autorités politiques et judiciaires françaises pour leur demander de remplir leurs obligations et au minimum d'interpeller et d'interroger le prince sur les actes qui lui sont reprochés* », a poursuivi M. Baudouin.

Jeudi après-midi, le père du prince, le roi Hamad Ben Issa Al-Khalifa, a été reçu à l'Élysée par François Hollande pour un entretien qui ne figurait pas à l'agenda officiel du chef de l'État. La présidence n'a pas précisé quel était l'objet de cette visite.

* « Des ONG veulent l'arrestation en France du prince de Bahreïn, soupçonné de tortures ». Le Monde.fr | 29.08.2014 à 15h02 • Mis à jour le 29.08.2014 à 17h08